



Lycée Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand (63)



Un grand mail arboré est dessiné au pied des façades du bâtiment Carnot. Inscrit dans la continuité des passerelles du restaurant, il est au cœur de la cité scolaire.

Une rénovation presque complète

Le projet préserve l'équerre urbaine des bâtiments situés sur l'avenue Carnot et le boulevard Fleury, dont il renouvelle l'image, avec les peaux extérieures des façades. Il marque aussi l'entrée de la cité scolaire d'un signal fort - le portrait de Blaise Pascal - et définit un nouvel environnement intérieur, articulé autour d'un grand mail arboré et des deux pôles culturel et technologique.

Il s'agit là du plus grand lycée de la région et l'un des plus prestigieux de l'Auvergne. La cité scolaire va en effet connaître une vaste rénovation. Les travaux doivent démarrer en 2011, dès que les études de conception seront terminées et que la consultation des entreprises aura été effectuée. Cette rénovation va concerner les bâtiments actuels, dont celui de la demi-pension, excepté le rez-de-chaussée du gymnase qui avait déjà été remis à neuf. Mais le projet, présenté par une équipe d'architectes parisiens associés à un cabinet clermontois, prévoit aussi la construction de trois extensions. L'une accueillera le "pôle culturel", qui comprend le CDI du collège et du lycée, la salle des professeurs, un auditorium et six autres salles dédiées à l'enseignement multimédia. Elle intègre la rue intérieure reliant le hall au préau et se pro-

longe à l'extérieur en direction du "pôle technologique". La nef végétalisée sert de foyer à la salle de conférence qui peut être utilisée en dehors des heures d'ouverture de l'établissement, pour recevoir des expositions ou des animations. Conçue à la croisée des parcours, dans la continuité du grand mail arboré, elle devient un lieu vivant et un repère de la vie scolaire. L'extension apparaît ainsi comme un volume simple traversé par une faille de lumière. Les façades sont revêtues de pierres de lave de Bouzentes affinées et polies, afin d'obtenir différentes nuances de noir et de brillance. Leur dessin reprend le motif aléatoire des murs de basalte des bâtiments existants en les agrandissant. La taille des fenêtres est adaptée à la typologie des espaces intérieurs : bureaux, salles de travail, grands volumes de consultation. Un patio est amé-

nagé au cœur du CDI. Des terrasses d'agrément, exposées plein sud, sont réparties aux niveaux supérieurs et la toiture, cette cinquième façade située au-dessous des logements de fonction, est entièrement recouverte de végétaux.

Un atrium planté d'arbres

L'autre extension réunit toutes les classes scientifiques pour constituer le "pôle technologique" de la cité scolaire. Le cœur du bâtiment ressemble à une place publique, un atrium planté d'arbres autour duquel s'ouvrent toutes les circulations, éclairées naturellement. Dans le même esprit, toutes les classes sont orientées vers l'extérieur. Cette extension permet d'affirmer l'ambition pédagogique et

la réputation d'excellence du lycée. Dans le projet, les salles de cours à demi-enterrée disparaissent, l'accessibilité devient plus facile et les espaces pourront évoluer en fonction des nouvelles exigences pédagogiques.

La lumière naturelle est apportée dans les classes par de grands bandeaux vitrés. Pour les façades, les maîtres d'œuvre ont choisi des parements minéraux et le verre trempé qui présentent différentes nuances de blanc et de brillance pour jouer avec la lumière. Ce principe offre ainsi un contraste chromatique avec l'autre bâtiment, à l'image de la ville qui oppose la lave noire et l'enduit blanc.

La troisième extension concerne la restauration au niveau de la mezzanine existante. Elle est conçue

Le terrain de basket, situé au pied des tribunes, est déplacé pour permettre d'accueillir un square, où des manifestations culturelles et associatives pourront mieux trouver leur place. La plate forme d'évolution sportive est aussi réaménagée en partie centrale de l'ancienne cour, en liaison avec les deux gymnases.



La couleur au cœur du projet



comme une grande loge vitrée qui s'appuient sur d'anciens gradins. Sa structure est métallique pour un montage rapide. Ouverte sur la terrasse supérieure, elle offre un belvédère sur le mail arboré et le square en contre-bas. Grâce à ses façades vitrées, la nouvelle salle améliore considérablement les apports de lumière naturelle dans l'ancienne salle de restaurant. Les trois extensions sont prévues avec une ossature en béton armé, contreventée, dans le cas d'un séisme, par les voiles des cages d'escalier et les ascenseurs. Tous les bâtiments existants, à l'exception du gymnase, sont isolés par l'extérieur.

Un soin particulier est accordé à la pérennité des matériaux utilisés. Les façades, en pierre de lave, panneaux de fibre de ciment et de verre trempé, ou encore en inox, sont lisses, afin de permettre un écoulement des eaux de pluie qui nettoient les murs par ruissellement. Les parements devront se rapprocher au plus près de la couleur ocre rose d'origine, alors que, par contraste, les pignons en basalte abritant les circulations verticales restent apparents. Ceux de la façade principale sont sérigraphiés, avec un portrait de Blaise Pascal réalisé en inox. Le principe du "mur manteau" est ainsi appliqué sur toutes les façades assurant une excellente isolation thermique et acoustique.

Architectes :

Architecture Studio, mandataire (Paris 75) / Françoise Bourbonnais et Eve Jacob (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil régional d'Auvergne

BET :

ITC (Structures) ; Louis Choulet (Fluides)

Coût prévisionnel :

27,5 millions d'euros HT



L'intérieur du collège a été traité à partir de trois tableaux du peintre Victor Charreton, ami de l'écrivain Henri Pourrat et des impressionnistes.

Comme c'est souvent le cas pour la rénovation des collèges, il faut en même temps revoir l'organisation de l'espace, regrouper certaines fonctions, imaginer d'autres systèmes de circulation entre les différents bâtiments, dont les besoins ont évolué dans le temps. Le projet s'articule autour d'un axe est-ouest, qui sert d'épine dorsale à l'ensemble de la composition, permettant ainsi de relier la Mairie et le centre ville, d'un côté, à la plaine des sports, de l'autre. Dans cet établissement de 540 élèves, qui ne disposait pas de véritable entrée, l'architecte a donc prévu deux grands parvis, à chaque extrémité de l'établissement, reliés entre eux par un ensemble de voiles béton et un jeu d'escaliers pour suivre le relief du site. Ils sont recouverts d'auvents métalliques qui viennent, à la manière d'un porche, marquer clairement les entrées du collège et abriter les élèves en cas de mauvais temps. L'ensemble de l'établissement est restructuré et adapté aux nouveaux besoins du collège, par

des interventions simples, respectant l'architecture des bâtiments. Des modifications d'accès et de circulation ont dû être prises en compte pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Deux cages d'ascenseur ont ainsi été créées pour desservir les différents locaux. Une voie interne permet aux véhicules de traverser le site. Pour répondre aux demandes de surface supplémentaire, que l'on rencontre dans toutes les écoles, trois bâtiments ont été rajoutés.

Le premier vient compléter le pôle d'enseignement, le second, entièrement vitré, s'immisce au cœur de la vie des collégiens, en accueillant le CDI et des fonctions sociales, et devient par là-même le noyau du projet, et le dernier abrite la salle polyvalente à l'entrée du parvis ouest.

Comme des cheires

Les espaces extérieurs sont différenciés par une alternance de niveaux, mais aussi par le choix des matériaux. Un décalage entre le CDI et un ancien bâtiment a permis de créer un jardin intérieur susceptible d'introduire la nature et la lumière naturelle dans le maximum d'espace. La cour principale est ombragée par des arbres de hautes tiges et séparée de l'espace vert, du côté ouest, par une pergola métallique recouverte de glycine.

Une deuxième cour, en surplomb de la première, est aménagée en espaces verts. Par ce traitement et sa position légèrement excentrée, elle offre un cadre plus calme et plus reposant. Tous les aménagements

paysagers ont été traités comme des cheires, avec des mousses, des bouleaux, des pins sylvestres, des éboulis de basalte, dans une composition naturelle et uniforme pour l'ensemble de ces espaces. Dans ce projet, l'architecte a su jouer avec la lumière et les couleurs. Différents vitrages dichroïques la décomposent et permettent une perception colorée de l'espace. Selon les heures de la journée, les façades changent de couleur, l'intérieur des salles également. A partir de trois œuvres de Victor Charreton, de l'école de Murois, le maître d'œuvre a traité toutes les pièces en blanc, pour qu'elles soient sensibles aux couleurs changeantes des vitrages spéciaux, et il a doté chacune d'entre elles d'un petit cadre, telle une vignette colorée.

Architecte :

Atelier d'architecture Panthéon (Chamalières, 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy-de-Dôme

BET :

ITC (Structures) ; Laclautre (Fluides)

Bureau de contrôle :

Socotec

